Editorial d'Eléments

LE « SOCIETAL » CONTRE LE SOCIAL

C'est au moment où la crise financière n'en finit pas d'imposer des politiques d'austérité à des sociétés en voie de paupérisation, où la récession s'installe presque partout en Europe, où la situation de l'économie paraît désormais hors de contrôle, où l'endettement des Etats a globalement doublé depuis 2008, où les inégalités de revenus se creusent, où la part des salaires dans le PIB des pays occidentaux est tombée à 57 % tandis que les revenus du capital continuent au contraire à s'accroître, où la tutelle disciplinaire des marchés financier accentue tous les jours la dépossession des souverainetés démocratiques, où la dette de la France est en passe de représenter 100 % du PIB, où l'on compte dans notre pays plus de trois millions de chômeurs et dix millions de pauvres, où 85 % des contrats de travail sont à durée déterminée, où les licenciements et les « plans sociaux » se succèdent en cascade, où les classes populaires sont frappées de plein fouet par la crise tandis que les classes moyennes sont pour la première fois menacées de déclassement, que le gouvernement français a choisi d'abandonner toute politique sociale pour donner dans le « sociétal » en donnant la priorité à des « débats de société » dont les empoignades à propos du « mariage pour tous » ont été récemment l'exemple le plus frappant.

François Mitterrand avait déjà abandonné le socialisme en 1983 en proposant l'« Europe » – en fait le libéralisme de Maastricht – comme nouvel horizon. La gauche fait aujourd'hui dans le sociétal pour ne pas faire dans le social. Elle s'empare des « sujets de société » pour masquer sa conversion au libéralisme mondialisé.

L'objectif est de donner l'illusion qu'il existe encore un clivage droite-gauche à propos de ces « sujets de société » alors que ce clivage a déjà volé en éclats avec le recentrage de tous les partis autour de la logique du marché. Le « mariage pour tous » est ainsi apparu comme un marqueur identitaire pour une gauche qui ne parvient plus à se distinguer de la droite en matière économique et sociale. Cette manœuvre n'était pourtant qu'un faux semblant puisque, si la gauche déserte le social pour se rallier au libéralisme économique, les « réformes de société » qu'elle propose situent dans le droit fil du libéralisme sociétal. Le « progressisme » s'est d'autant plus facilement rallié à l'économie de marché que le capitalisme a endossé en même temps un programme culturellement libertaire. La droite libérale, de son côté, a procédé à la récupération marchande de la pensée critique en capitalisant sur la décomposition des formes sociales traditionnelles. Ainsi s'est réalisée la grande osmose idéologique de la droite financière qui a trahi la nation et de la gauche « permissive » qui trahi le peuple. Les deux aspects du libéralisme se rejoignent très logiquement, et en fin de compte, le libéralisme triomphe sur toute la ligne.

Les « problèmes de société » sont tout autre chose que les problèmes sociaux. Les premiers concernent la société civile, c'est-à-dire la sphère privée, tandis que les seconds relèvent du politique, c'est-à-dire de la sphère publique. Sous Jospin, l'adoption du PACS et de la parité avait déjà fait entrer les questions sexuelles dans la sphère publique. Depuis, quantité d'autres problèmes relevant de la sphère privée ont été transférés vers la sphère publique, devenant du même coup autant de sujets d'affrontement. On assiste ainsi à un effacement de la frontière entre le public et le privé, qui résulte d'un double mouvement : on « publicise » ce qui relevait autrefois du privé, et en même temps on « privatise » ce qui relevait du public. La sphère publique devient à bien des égards une simple extension de la sphère privée.

Comme l'écrit très justement Paul-François Paoli, « l'individualisme postmoderne ignore la frontière entre sphère intime et espace public ». Des différences liées au seuls comportements privés deviennent des clivages politiques ou parapolitiques. Il en résulte l'effondrement de la notion de « commun », de « monde commun ». Dans la société moderne, le rapport entre le tout et les parties s'inverse : ce n'est plus la société qui est première, mais l'individu. Le lien social, dès lors, ne peut plus résulter que de l'accord des individus et de la confrontation de leurs intérêts et de leurs droits. Le monde des droits est à bien des égards le monde du *non-commun*.

La notion de société politique s'efface ainsi devant celle de « société civile », ce qui est parfaitement logique puisque la société civile n'est jamais qu'une addition d'intérêts privés. Les libéraux opposent constamment cette société civile à l'Etat, alors qu'il n'y a pas de société civile sans une communauté politique à laquelle les citoyens doivent faire allégeance pour jouir du commun et pratiquer la solidarité réciproque.

Parallèlement, la démocratie a été redéfinie dans un sens libéral. Elle n'est plus le régime qui consacre la souveraineté du peuple, mais celui qui « garantit les droits de l'homme ». Les droits de l'homme priment la souveraineté du peuple au point que celle-ci n'est plus respectée que pour autant qu'elle ne les contredise pas : l'exercice de la démocratie est ainsi placé sous condition. Confondue avec un « Etat de droit » devenu l'horizon indépassable de notre temps (« il n'y a que du même devant nous », dit Marcel Gauchet), elle se transforme en un mouvement vers une égalité toujours plus grande des conditions, cette égalité, censée résulter de la libre confrontation des droits, n'étant plus comprise que comme synonyme de mêmeté. L'Etat de droit dissout le politique sous l'effet corrosif de la multiplication des droits. Comme le dit encore Marcel Gauchet, « à être invoqués sans cesse, les droits de l'homme finissent par paralyser la démocratie ».

La priorité est alors donnée à la dénonciation des inégalités « ontologiques », liées au sexisme, au racisme, au fanatisme religieux, etc., au détriment de toutes les inégalités concrètes qui sont le produit des politiques sociales. L'égalité est assimilée à la critique des « stéréotypes » et au « dépassement des tabous », tandis que l'exploitation économique est passée sous silence. Les misères sociales ne sont plus interprétées en termes de classe, mais en termes de sociologie victimaire, de déboires individuels ou de catégories identitaires associées à la critique de l'exclusion. L'« exclu » identitaire, le marginal culturel ou sexuel remplacent le travailleur et l'ouvrier. La justice se réduit à la lutte-contre-toutes-les-discriminations et à l'extension tous azimuts du « pour toussisme ».

Le résultat de cette addition de la « société civile » et de l'« Etat de droit » est une démocratie sans peuple, une démocratie dont le peuple ne constitue plus le pivot. L'électorat se décompose en clientèles et l'on ne voit pas d'offre politique ayant pour but de réintroduire le peuple dans la communauté politique. Le mouvement vers le sociétal et le privé se dévoile ainsi clairement comme un mouvement dirigé à la fois contre le social et le politique.